



## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

### Compte rendu du second Conseil Municipal du Mardi 27 Mai 2008

#### Délibérations :

##### Election d'un Régisseur

Suite au changement de Conseil Municipal du mois de Mars il fallait de nouveau prendre une délibération concernant le Régisseur : **Charles Edouard Capron** a été désigné et se succède donc à lui-même !  
Merci à lui pour sa disponibilité.

##### Election d'un délégué à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

2 personnes s'étant manifestées suite à appel dans le dernier Bulletin Municipal, le conseil a désigné à l'unanimité :

**Mme TICHON** comme Titulaire et **Mme VALKE** comme Suppléante.

##### Commission direct des Impôts

Le Conseil Municipal constatant que seulement 4 personnes se sont portées volontaires, décide de remettre la délibération.

Des habitants de la commune seront contactés individuellement pour tenter compléter la liste INDISPENSABLE au bon fonctionnement de notre démocratie.

##### Droit de préemption Maison 5 Rue de Berteaucourt

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit.

##### Bornage maison « Chemin du Tour de Ville »

Le Cabinet de Géomètre **METRIS** ayant adressé à la Municipalité un document a validé pour passage à l'acte Notarial, le Conseil a décidé à l'unanimité qu'il n'était pas en mesure de garantir les relevés, et que par conséquent un courrier serait adressé à **METRIS** pour lui notifier sa décision.

##### Alimentation en eau Maisons Chemin du Tour de ville

Le Conseil a donné pouvoir à **Patrick Gaudriller** (Adjoint au Maire) pour toute signature concernant l'extension du réseau (12 mètres) nécessaire à la construction de 2 maisons neuves.

##### Clôture du Terrain de Tennis

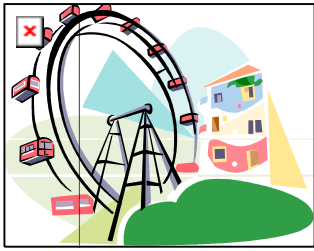
Le choix de la société qui remplacera la clôture a été reporté.

Un nouveau devis va être demandé à l'une des 4 Entreprises car il est impossible de le comparer aux autres retenus, faute de données techniques identiques.

Une décision sera prise courant Juin après réunion de la commission « terrain de Sport » et le projet devra être validé par le Conseil Municipal.

## Actualités et Vie de la Commune.

**Fête Municipale :** La Fête est terminée .Les Forains s'en sont retournés.



Si la Météo du dimanche a été clémente, les prévisions alarmantes ont poussé beaucoup d'exposants de la réderie et de visiteurs à rester chez eux. Néanmoins le but est atteint.

La Réderie une fois de plus a réussi son pari, celui de faire sortir les habitants de chez et ainsi aller à la rencontre des « autres ».

Les Heureux Organisateur qui se reconnaîtront peuvent une fois de plus être fiers d'eux...La sueur laissée sur la place du village et dans toute la campagne publicitaire précédant cette fête, est largement épongée par la fierté de faire vivre notre village.( Un Merci particulier au Comité des Fêtes , à la Société de chasse « Les Ulysse » et à nos 3 Playmates de la Buvette autour desquelles la dînette et l'amusement se sont faites.

Un Petit « Couac » à noter malgré tout...Les Forains pas très heureux de leur recette du Week-end ont forcé la Municipalité à jouer la prolongation du Lundi...Bilan quelques tours « gratuits » le Lundi dont très peu ont bénéficié puisque ce n'était pas prévu au programme.

Monsieur Le Maire a juré qu'une telle mésaventure ne se reproduirait plus l'année prochaine !

### Maison en location : Rue de Berteaucourt (proximité Salle des Fêtes)



Libre depuis la fin du mois de Mai, 2 candidats sont sur la liste potentielle des futurs locataires...Malheureusement un dossier incomplet et des travaux complémentaires dans la maison obligent le Conseil a reporté la désignation des futurs occupants.

Dans le meilleur des cas, la maison sera en location pour le 1<sup>er</sup> Juillet....Tout dépendra de la rapidité des devis et de la réalisation des travaux (Porte fenêtre principale par exemple à changer et conformité électrique).



### Effraction Vestiaires du Terrain de Sport.

Dans la nuit du 30 Avril au 1<sup>er</sup> Mai le vestiaire a été visité...4 serrures ont été cassées

Une plainte a été déposée par la Municipalité.

Les réparations sont en cours.

### Travaux Salle des Fêtes (Suite)

Un Sèche main électrique sera très prochainement installé dans les toilettes.

Un panneau d'affichage sera également apposé à l'intérieur de la Salle pour y afficher « le règlement de location de la Salle des Fêtes »

### Panneaux d'affichage dans La Commune

Les panneaux muraux au nombre de 2 seront remplacés...Le remplacement des 2 autres panneaux 'extérieurs » est envisagé...Demande de devis en cours....Une Bonne communication passe par de bons supports.

### Accès Terrain Municipal de Sport

A la demande d'un membre du Conseil la commission Terrain de Sport est chargée de trouver une solution pour limiter l'accès au Stade aux seuls utilisateurs des installations Sportives.

L'été revenant à grand pas....Les rassemblements sauvages re-commencent à se multiplier !!!

Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous rejoindre, pour trouver LA meilleure solution à cet épineux problème de nuisances !!!

### Nuisances Terrain de Quad, Moto et d'Auto Cross route de Cachy

Suite à une plainte « locale », le conseil Municipal a examiné cette réclamation et a décidé de laisser les activités se poursuivre.

Les Intéressés tenteront de réduire au maximum ces nuisances....En tentant par exemple de faire coïncider leurs jours d'entraînement (C'est une Proposition du Conseil)...

---

**Commune de Domart sur la Luce :** <http://mairie.pagespro-orange.fr/mairie.domart-sur-la-luce>

Adresse courriel : [mairie.domart-sur-la-luce@wanadoo.fr](mailto:mairie.domart-sur-la-luce@wanadoo.fr) Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

Pour rappel l'entraînement a lieu un dimanche sur 2 avec un maximum de 24 jours par année et seule l'association de poursuite sur terre organise 3 compétitions par an. (Pour votre information : la prochaine se déroulera la Dimanche 3 Août 2008)

Le dynamisme de notre commune passe par certaines concessions....Lesquelles nous l'espérons seront comprises par la majorité d'entre vous. Merci à l'avance pour votre compréhension.

### **RAPPEL : Nouveaux Horaires de permanence de la Mairie**

*Depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2008*, le secrétariat est à votre disposition aux jours et heures ci après.

- le **Mardi de 17 à 19 H 00** (Présence du Maire ou de l'un de ses adjoints).
- le **Jeudi de 14 à 16 H 00**

En dehors des heures d'ouverture il vous est possible de prendre rendez vous avec le Maire ou l'un de ses adjoints en téléphonant au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

Nous augmentons donc le temps d'ouverture de manière à être d'avantage à votre service, tout en libérant un peu, les élus pour leurs implications dans les diverses compétences de la Communauté de Commune.

Sachez que votre commune est représentée par exemple dans les Centres de loisirs en passant par la voirie, l'environnement....., jusqu'au Centre Aquatique dont l'ouverture est imminente !.

### **La Roulotte « buvette » des associations.**

L'affaire piétine....Un Courrier va être expédié au Président du Moto Cross Domédardien, afin de connaître leur décision au niveau de la co-propriété de cette roulotte.

Une nouvelle Convention sera effective pour la rentrée de Septembre, ainsi, TOUTES les associations seront fixées sur les règles d'utilisation de cet indispensable « Outil » !

### **Communications diverses**

#### **Le Centre d'Animation Jeunesse communique**

L'association PEP 80 vous proposent des séjours pour vos enfants âgés de 12 à 17 ans dans la Période de 7 au 25 Juillet....N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie qui vous aiguillera sur la démarche à suivre...**Date limite d'inscription : 03 Juillet 2008**

La Communauté de Commune Avre Luce et Moreuil propose un séjour aux Jeunes dans l'Aveyron du 04 Août au 14 Août 2008 à Millau.( Le tarif du séjour est de 250 €)

Renseignement à la CCALM au 03 22 09 03 15....Attention nombre de places limitées à 22 Jeunes.

**Inscription dans l'ordre d'arrivée entre le 17 Juin et le 1<sup>er</sup> Juillet.**

#### **Tournoi de Pétanque**

Le Samedi 14 Juin à 14H00 se déroulera sur le boulodrome de Domart sur la Luce, le traditionnel Tournoi annuel par doublettes.

Inscription sur Place (10 € par équipe) : Organisation du Tennis Club de Domart